Contactez SOliHA Gironde
05.56.33.88.94

Pour plus de renseignements, contactez SOLIHA Gironde, mandaté par la Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais pour vous accompagner :

SOliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

211, cours de la Somme
33800 Bordeaux
www.gironde.soliha.fr
05 56 33 88 94

GIRONDE

ou la Communauté de Communes :

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
Cultiver l'exception !

2 rue Darthus
33330 Vignonet
www.grand-saint-emilionnais.fr
05 57 55 21 60

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT

Un accompagnement sur mesure avec l' OPAH

Opération
Programmée
d'**A**mélioration
de l'**H**abitat

2018-2023

GRAND SAINT-ÉMILIONNAIS

RÉHABILITATION DU LOGEMENT

ADAPTATION DU LOGEMENT

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Agence nationale de l'habitat Anah

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

Gironde LE DEPARTEMENT gironde.fr

PROCIVIS GIRONDE

ALLOCATIONS FAMILIALES
CAF Gironde

msa santé famille retraite services

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
Cultiver l'exception !

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux

C'EST QUOI L'OPAH ?

- **Des conseils gratuits** pour réaliser vos travaux.
- **Des aides financières** pour booster votre projet.
- **Un appui administratif** pour vous aider dans vos démarches.

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), **la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais** vous accompagne dans la rénovation de votre logement !

C'EST POUR QUI ?

- Vous êtes **propriétaire occupant** de votre logement, et vos ressources respectent certains plafonds.
- Vous êtes propriétaire, sans condition de ressources, d'un logement que **vous souhaitez mettre en location**.
- Votre logement a **plus de 15 ans.**

Exemple propriétaire occupant : rénovation énergétique

Travaux : 22 600 €
- Remplacement chaudière
- Remplacement menuiseries
- Installation VMC

Subventions + Prêt : 22 500 €
- Une subvention de 12 000 € de l'Anah
- Une subvention de 2 500 € du Département 33
- Une subvention de 3 000 € de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
- Un prêt Procivis sur 60 mois de 5 000 €

Des travaux financés à 77 %

Exemple propriétaire occupant : adaptation du logement

Travaux : 21 800 €
- Adaptation de la salle de bain
- Modification des cloisons pour cheminement du fauteuil roulant
- Changement porte d'entrée pour accès plain-pied

Subventions : 18 455 €
- Une subvention de 9 955 € de l'Anah
- Une subvention de 4 000 € du Département 33
- Une subvention de 3 500 € de la Caisse de Retraite
- Une subvention de 1 000 € de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Des travaux financés à 85 %

Exemple propriétaire bailleur : logement T4 en loyer très social

Travaux : 86 000 €
- Redistribution des pièces existantes, mise aux normes électriques, isolation du logement, chauffage

Subventions : 76 200 €
- Une subvention de 41 100 € de l'Anah
- Une subvention de 19 000 € du Département 33
- Une subvention de 16 100 € de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

- Logement conventionné et géré par SOliHA AIS
- Loyer de 570 € couvert par l'APL

Des travaux financés à 89 %

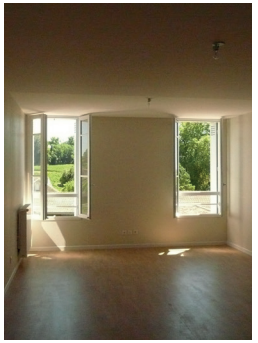

QUELS TRAVAUX ?

Rénovation énergétique
(isolation intérieure et extérieure, menuiseries, chauffage...)

Mise aux normes
d'un logement dégradé (sanitaires, chauffage...)

Adaptation
aux handicaps et prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés...)

ATTENTION

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs.

Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Contactez-nous au :
05.56.33.88.94